



**NATURE OCÉANE**  
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 12 DECEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le douze décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Labenne, dûment convoqués se sont réunis en mairie sous la présidence de Jean-Luc DELPUECH, Maire.

**Etaient présents** : tous les membres à l'exception de DUCES Cyrille, CHESSOUX Stéphanie, GOYENECHE Olivier, VADILLO Carine qui avaient donné respectivement pouvoir à PETITJEAN Jérôme, BENOIT-DELBAST Jacqueline, SARRAUTE Gérard et BOUCLEY Evelyne.

**Absent(s) excusé(s)** : CURUTCHAGUE Philippe

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Gérard SARRAUTE est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée du rajout à l'ordre du jour d'une question relative au versement des indemnités octroyées au Receveur Municipal, ce qui est accepté à l'unanimité.

Ensuite, Monsieur le Maire fait part des décisions qu'il a prises en vertu de délégations confiées par le Conseil Municipal :

- Marché pour la fourniture d'énergie et de gaz naturel dans le cadre du groupement de commandes avec le SYDEC attribué à EDF pour l'éclairage public et les bâtiments publics, à ENGIE pour les puissances supérieures à 36 kVA, et à Gaz de Bordeaux pour le gaz naturel.
- Marché de produits d'entretien dans le cadre du groupement de commandes MACS attribué à PROPUR pour le lot1 – Produits d'entretien, HYCODIS pour le lot 2 – Matériels d'entretien et PYRENET pour le lot 3 – Consommables jetables.
- Maintenance des ascenseurs, dans le cadre du groupement de commandes MACS, attribué à SCHINDLER pour les trois ascenseurs de la commune
- Marché de travaux pour la reprise du soutènement des murs de la rue des grives attribué à Soubestre pour 76 450 € HT pour la tranche ferme et 120 690 € HT pour la tranche conditionnelle.



**2019-12-12-01/63 – TARIFS MUNICIPAUX 2020**

Monsieur Maïs, Adjoint aux finances, présente les tarifs 2020 des prestations des services ou utilisation des biens municipaux. Ceux-ci sont reconduits à l'identique des tarifs 2019 à l'exception des tarifs du cimetière (concessions, caveaux, etc...) qui ont été réajustés.

**UNANIMITE.**

#### **2019-12-12-02/64 – SUBVENTIONS 2019 AUX ASSOCIATIONS (SUITE)**

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 250 euros à l'association du Club des Boulistes pour aider à des investissements.

**UNANIMITE (M. René Auriol ne prenant pas part au vote)**

#### **2019-12-12-03/65 – RENOUELEMENT LIGNE DE TRESORERIE AU CAMPING MUNICIPAL**

M. le Maire sollicite du conseil l'autorisation de renouvellement de la ligne de crédit (200 000 € ; Ester + 0.60% - Caisse d'Epargne) permettant de faire face aux écarts de trésorerie liés à la saisonnalité du camping municipal.

**UNANIMITE**

#### **2019-12-12-04/66 – INTEGRATION DE VOIES COMMUNALES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil Municipal approuve le classement des espaces communs (voiries et pistes cyclables) des lotissements de Claron, Chalets du Boudigau, Clos des Bruyères, et Clairbois en vue de leur intégration dans le domaine public routier communautaire.

**UNANIMITE**

#### **2019-12-12-05/67 – CONVENTION MACS/COMMUNE/SITCOM POUR LA MISE A DISPOSITION DE CONTAINERS ANGLE RUE DES PINS/AV. J.LARTIGAU**

Le Conseil Municipal approuve la convention tripartite relative à l'aménagement de l'aire du point tri à l'angle de l'Avenue J. Lartigau et de la Rue des Pins. M. Sarraute rajoute qu'outre l'aspect esthétique du point tri, la sécurité des accès pour les usagers et les camions du SITCOM sera améliorée.

**UNANIMITE**

#### **2019-12-12-06/68 – CONVENTION MACS/COMMUNE POUR LE FINANCEMENT DE TRAVAUX DE MISE EN SECURITE AV. LARTIGAU**

Dans le cadre des travaux de l'aménagement du point tri, il sera réalisé la jonction entre l'aire et l'actuel arrêt de bus Av. Lartigau permettant ainsi une sécurisation des cheminements.

A ce titre, en plus d'une délégation de maîtrise d'ouvrage, MACS octroie un fond de concours de 17 500 euros.

Monsieur le Maire rajoute qu'il a demandé à la communauté de communes MACS l'inscription au Plan Pluri-annuel d'un projet de réalisation de trottoirs sur l'Av. J. Lartigau.

**UNANIMITE**

#### **2019-12-12-07/69 – PARTICIPATION COMMUNALE AU FINANCEMENT DE LOGEMENTS SOCIAUX HSA/VIA OCEANA**

Dans le cadre de la réalisation d'une résidence Rue de la Pigue, le bailleur social Habitat Sud Atlantiques va réaliser 9 logements sociaux et sollicite une aide financière communale de 6 501.50 €.

**UNANIMITE**

**2019-12-12-08/70– PARTICIPATION COMMUNALE AU FINANCEMENT DE LOGEMENTS SOCIAUX SAGEC/LOUSTAOU**

Dans le cadre d'une opération immobilière Av. du Général de Gaulle, le bailleur social CDC Habitat Social va réaliser 6 logements sociaux et sollicite une aide financière communale de 4 334.50 €.

**UNANIMITE**

**2019-12-12-09/71– ACQUISITION D'UN IMMEUBLE AV. CHARLES DE GAULLE – PORTAGE FONCIER PAR L'EPFL**

Monsieur le Maire expose qu'il a été saisi par le service foncier de La Poste (Poste Immo) qui souhaite vendre la propriété abritant le bureau de poste.

Il rappelle l'attachement des labennais à ce bâtiment et surtout au service public, et que détenir la maîtrise foncière du dispositif apporterait une garantie de continuité dans le temps.

Par ailleurs, le portage foncier par l'EPFL permet de minimiser les coûts de l'opération. La commune a proposé, après négociation, une acquisition pour un montant de 150 000€ mais compte-tenu de l'intérêt général qui constitue le maintien du Service Public de la Poste, la commune pourra préempter à toute vente en cas de refus de la Poste.

**UNANIMITE**

**2019-12-12-10/72– SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE CANALISATION**

Le Conseil Municipal autorise le passage d'une canalisation au travers de la parcelle AK 202, Rue des Hortensias.

Cette canalisation devrait enfin permettre de relier à l'assainissement collectif les bâtiments « Clos Antika » et « Toscana » situés Av. du Général de Gaulle.

**UNANIMITE**

**2019-12-12-11/73– APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CIMETIERE**

Une mise à jour était rendu nécessaire après les travaux récents et en tenant compte des modifications des usages avec le développement des dépositaires d'urnes ou la réalisation de caveaux.

**UNANIMITE**

**2019-12-12-12/74– HABILITATION A ESTER EN JUSTICE**

Monsieur le Maire fait savoir que la commune a gagné en première instance au Tribunal Administratif de Pau dans le cadre d'un recours engagé contre le permis d'agrandissement délivré à Intermarché et l'avis favorable émis par la Commission Départementale d'Aménagement commercial.

Le requérant ayant interjeté appel, directement en cassation auprès du Conseil d'Etat, il convient d'autoriser la Commune à ester en justice pour défendre les intérêts de la commune.

**UNANIMITE**



**2019-12-12-13/75– CONVENTION COMMUNE / CDG POUR LA MISE A DISPOSITION D’UN PSYCHOLOGUE**

Le Conseil Municipal approuve la convention permettant l’intervention d’un psychologue soit pour une aide individuelle soit dans le cadre d’une cellule de soutien psychologique.

**UNANIMITE**

**2019-12-12-14/76– INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU RECEVEUR MUNICIPAL**

Les conseillers approuvent l’attribution des indemnités de conseil au nouveau receveur municipal.

**UNANIMITE**

**QUESTIONS DIVERSES**

- Chantal Rondet communique les résultats des actions menées par les associations de Labenne dans le cadre du Téléthon 2019, 5 434.62 euros et félicite tous les bénévoles.
- M. Le Maire rappelle que les vœux à la population auront lieu le vendredi 10 janvier à 19h00.

Séance levée à 20h00.

A Labenne, le 13 Décembre 2019  
Le Maire,

Jean-Luc DELPUECH

